

L'apport suisse à la "rééducation" des Allemands : l'exemple de la coopération universitaire (1945-1949)

Autor(en): **Defrance, Corine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **48 (1998)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-81223>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'apport suisse à la «rééducation» des Allemands: l'exemple de la coopération universitaire (1945–1949)

Corine Defrance

Zusammenfassung

Auf die Bereitschaft der Schweiz, einen Beitrag an der «Umerziehung der Deutschen» zu leisten, reagierten die Alliierten zunächst zurückhaltend. Vom Sommer 1946 an änderte sich jedoch die Situation. Im Kontext des aufkommenden Kalten Krieges wuchs das Interesse an einer engeren Verbindung zwischen der Bevölkerung der besetzten Gebiete und einem die westlichen Werte hochhaltend Land. Der schweizerische Beitrag variierte je nach Region. Die engsten Bande wurden zwischen den Universitäten von Basel und Freiburg im Breisgau geknüpft. Diese im Grenzraum und in einem gemeinsamen Kulturraum gepflegten Kontakte gestatteten es der französischen Besatzungsmacht, eine der deutschen Universitäten zu einem Zeitpunkt zu öffnen, da in Frankreich die öffentliche Meinung noch nicht bereit war, deutsche Studierende aufzunehmen.

A la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la Confédération helvétique entreprit une grande œuvre de secours à destination des pays et des populations de l'Europe dévastée¹. Au-delà de la seule générosité publique et privée², cette action humanitaire était motivée par des considé-

1 Le 10 octobre 1944, le Conseil fédéral décida de constituer un «Comité national du don suisse pour les victimes de la guerre», Ministère des Affaires étrangères [MAE/Paris], Z 1944/49, Suisse, n° 30, lettre de Jean Vergé, chargé d'affaires du Gouvernement provisoire de la République française en Suisse, 12 octobre 1944. Les principes inspirant l'action de ce comité furent ainsi définis: 1. fournir les premiers secours pendant la période suivant immédiatement la fin des hostilités; 2. secourir en priorité les pays proches voisins de la Suisse; 3. constituer une sorte de parrainage en faveur des pays dont la Confédération se sentait proche par l'histoire ou une culture commune; 4. intervenir là où la misère était la plus grande. MAE/Paris, Z 1944/49, Suisse, n° 30, lettre de Vergé, 27 décembre 1944.

2 «Allgemein wurde Gewicht darauf gelegt, dass die humanitäre Hilfe nicht nur als staatliche Pflicht, sondern auch als Aufgabe des einzelnen und des ganzen Volkes verstanden werde»,

rations politiques: nécessité de briser l'isolement diplomatique du pays³, de dissiper – notamment auprès des Anglo-Saxons – les malentendus résultant de la neutralité helvétique⁴, de réhabiliter l'idée même de neutralité en l'associant plus étroitement encore à la notion de solidarité⁵. Des voix s'élevèrent alors pour que les enseignements à tirer du modèle politique suisse (vertus de la démocratie, du fédéralisme et du pacifisme) servissent à la reconstruction de l'Europe⁶. La culture, et pas exclusivement la «culture politique», prit, dans ce contexte, une place fondamentale dans les relations extérieures de la Suisse. Roland Ruffieux a déjà noté que cette évolution ne devait pas surprendre: la culture «facilite le dialogue entre les peuples et permet d'éviter les erreurs d'un nationalisme étroit»⁷. La volonté d'apporter une contribution à la rééducation des Allemands s'inscrit dans ce cadre. Les objectifs politiques ou diplomatiques visés par les Suisses ne seront toutefois pas au cœur de cette étude. Celle-ci est née d'un projet plus vaste de comparaison des politiques universitaires alliées dans l'Allemagne occupée. Il est apparu, au fil du dépouillement des archives, que les occupants occidentaux reçurent très tôt des offres de services venues de la Confédération (en 1945, la Suisse et l'Union soviétique n'entretenaient pas de relations diplomatiques⁸). Aussi nous proposons-nous d'analyser essentiellement l'ac-

Haug Hans: «Humanitäre Hilfe bei bewaffneten Konflikten und bei Katastrophen», dans *Handbuch der schweizerischen Aussenpolitik*, Riklin Alois, Haug Hans et Binswanger Hans (éds), Berne, Verlag Paul Haupt, 1975, p. 653.

3 Bretscher W.: *Schweizerische Aussenpolitik in der Nachkriegszeit*, Zurich, Buchdruckerei der «Neuen Zürcher Zeitung», 1951. L'auteur, rédacteur en chef de la *Neue Zürcher Zeitung*, écrit: «Es galt, die Schweiz aus der Isolierung zu befreien, in die sie während des Krieges geraten war, und eine Politik der Normalisierung, der Neuordnung der Beziehungen mit allen Staaten, der Wiederaufnahme des lebendigen Kontakts mit der Welt einzuleiten. Über die Haltung der Schweiz im Kriege bestanden bei den Völkern, bei den Siegern wie bei den Besiegten, schiefe und irrtümliche Vorstellungen», pp. 6–7.

4 Durrer Marco: «Les négociations économiques entre Alliés et Suisses à la veille de la défaite du Troisième Reich», *Relations Internationales*, n° 30, 1982, pp. 193–207. L'auteur rappelle que les Britanniques, en matière de guerre économique, avaient assimilé la Suisse aux pays ennemis depuis juin 1940. Ce n'est que le 25 novembre 1944 que le ministre de Grande-Bretagne à Berne écrivit au Foreign Office qu'il estimait nécessaire une réorientation de la politique britannique à l'égard de la Confédération (p. 197).

5 L'expression de la neutralité et de la solidarité comme les deux piliers de la politique extérieure suisse aurait été énoncée pour la première fois par le Président fédéral, à Paris, le 7 octobre 1947. Selon Bretscher, il s'agissait d'une «Neuorientierung der schweizerischen Aussenpolitik im Sinne der aktiven Anteilnahme an den Bemühungen zum Wiederaufbau Europas und zur Errichtung einer dauerhaften Friedensordnung», Bretscher W.: *Schweizerische Aussenpolitik...*, *op. cit.*, pp. 9–10.

6 Ruffieux Roland: «La culture dans les relations de la Suisse avec l'extérieur», *Relations internationales*, n° 25, 1981, p. 136.

7 Ibid.

8 Le 1^{er} novembre 1944, l'URSS avait rejeté une requête du Gouvernement suisse (du 10 octobre) en vue de renouer des relations diplomatiques. Celles-ci ne furent rétablies que le 28 mars 1946. MAE/Paris, Z 1944/49, Suisse, n° 20: entre autres, la lettre de Vergé du 7 novembre 1944 et la lettre de Hoppenot, ambassadeur de France en Suisse, du 7 août 1946.

cueil réservé par les trois Occidentaux aux propositions suisses de secours. Américains, Britanniques et Français pouvaient-ils accepter dès 1945 une aide qui devait bénéficier non aux pays victimes du nazisme, mais au peuple allemand dont on discutait alors la culpabilité⁹? Ces offres ne s'adressaient-elles pas en même temps aux Alliés, ne s'agissait-il pas de les seconder dans leur mission de rééducation et donc dans leurs mandats de puissances occupantes? L'examen des réactions alliées face aux premières propositions helvétiques de 1945 et celui de l'instauration d'une véritable coopération universitaire germano-suisse permettront de dégager des évolutions et de mettre en évidence des disparités entre les zones d'occupation et les institutions bénéficiaires de cette aide.

I. Les propositions suisses et les réactions des Alliés occidentaux

Une initiative suisse

Un premier contact direct entre universitaires suisses et allemands fut établi à Fribourg-en-Brisgau dès le début de mai 1945, alors que les Alliés s'installaient à peine en territoire ennemi¹⁰. Il fut noué à l'insu de l'occupant et celui-ci (en l'occurrence l'occupant français) n'en fut informé qu'ultérieurement. Ainsi deux universitaires fribourgeois, le professeur d'économie W. Eucken et le «Dozent» P. Marquardt, s'étaient-ils concertés avec deux collègues bâlois, économistes également, Valentin Wagner et Edgar Salin. Ils avaient alors chargé Adalbert Frey, assistant de la direction d'études de l'Université de Bâle et délégué de l'aide européenne aux étudiants, d'entrer en relation avec les autorités françaises pour obtenir leur «autorisation et [leur] appui à cette œuvre de secours»¹¹. Le document de mai 1945 permet de préciser la nature de l'aide prévue: «Dans le cadre d'une collaboration, elle [l'Université de Bâle] a l'intention d'aider en premier lieu les étudiants de l'Université de Fribourg par du matériel d'étude provenant de l'étranger, spécialement des livres qu'il n'a pas été possible de faire parvenir jusqu'à présent.» L'objectif était donc de fournir une aide matérielle et pédagogique, de briser

9 Dès la réouverture de l'université, à l'hiver 1945/46, Jaspers consacra son cours, à Heidelberg, à la question de la culpabilité, la «Schuldfrage». Cf. Jaspers Karl: *La culpabilité allemande (Die Schuldfrage)*, Editions de Minuit, Paris, 1990.

10 Sauer, professeur de théologie catholique à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, suggéra le 12 mai 1945 de s'adresser à la Suisse pour obtenir une aide matérielle afin de reconstruire les cliniques universitaires (cf. archives de l'Université de Fribourg-en-Brisgau [désormais UA/Fribourg], Senatsprotokolle, 12 mai 1945). Ceci sous-entend que des premiers contacts avaient été établis antérieurement.

11 Archives françaises de l'occupation en Allemagne et en Autriche, Ministère des Affaires étrangères (désormais MAE/Colmar), CCFA pol. IVc3a p. 49, lettre de Frey au «Gouvernement militaire français» (sic!), 26 mai 1945.

l'isolement allemand par l'établissement d'un contact avec l'étranger proche et germanophone, de combler les lacunes des bibliothèques universitaires résultant elles-mêmes des douze années «d'autarcie» nationale-socialiste. Plus généralement, il s'agissait de renouer des liens traditionnels entre Bâle et l'espace rhénan. De tels liens avaient existé avant l'avènement du régime national-socialiste et, si la guerre les avait distendus, ils n'avaient pas été totalement rompus après 1939¹². L'Université de Bâle souhaitait donc reprendre ses relations avec les établissements d'enseignement supérieur du Pays de Bade (Fribourg) et d'Alsace (Strasbourg). Dans ce même courrier du 26 mai 1945, Frey signalait «qu'une action analogue [à celle prévue pour Fribourg] avait été mise en œuvre par le Professeur Sagave [de Strasbourg], patronnée par le Dr. Rosen, à Bâle, en faveur de l'Institut d'études allemandes de l'Université de Strasbourg». Il est évident que le rappel de l'aide accordée à l'Université de Strasbourg (même s'il ne s'agit que d'un institut de l'Université et, précisément, des études germaniques) visait à forcer la main de l'occupant et à obtenir ainsi l'autorisation nécessaire pour toute action auprès de l'Université de Fribourg.

Les démarches suisses auprès du Gouvernement militaire français se multiplièrent au début de l'été 1945¹³. Avant même son départ pour Baden-Baden, Schmittlein (chef de la Direction de l'Éducation publique) fut pressenti à Paris, en juillet, «de divers côtés (...) pour autoriser certaines associations suisses à fonder ou à prendre en mains, en zone française d'occupation, des écoles, des lycées et même des établissements d'enseignement supérieur»¹⁴. Le seul interlocuteur précisément identifié est une universitaire de Bâle, Juliette Ernst¹⁵. La teneur de l'aide proposée s'étoffait: outre la fourniture de matériel pédagogique, les Suisses

12 Leyh Georg: *Die deutschen wissenschaftlichen Bibliotheken nach dem Krieg*, Tübingen, Paul Siebeck-Verlag, 1947, p. 14. Dans une conférence faite à Fribourg le 21 avril 1947, Jacques Lacant, curateur français de l'université, rappela: «Fribourg présentait encore un autre avantage par sa position géographique aux confins de trois nations. D'abord, cet avantage consista seulement dans le fait que les rapports avec l'extérieur, surtout avec la Suisse, y étaient plus vivants qu'ailleurs. Les professeurs de Fribourg étaient continuellement à Bâle, à Zurich, à Berne – et vice-versa. Les corps enseignants de Bâle et de Fribourg tenaient d'ailleurs une réunion annuelle à Badenweiler, dans la Forêt-Noire», texte de la conférence publiée sous forme de brochure, Imprimerie Nationale, Fribourg, s.d.

13 UA/Fribourg, Protokolle, «Aktennotiz über die Besprechung mit Oberst Arnald von der Militärregierung Baden am 7. 8. 45». Le recteur de l'Université de Fribourg rappelle qu'aussi bien du côté allemand que suisse, on n'entendait traiter de cette aide qu'en accord étroit avec le Gouvernement militaire.

14 MAE/Colmar, CCFA Pol IVc3a p. 49, lettre de Schmittlein à Laffon, 11 août 1945.

15 Juliette Emma Ernst fut rédactrice de l'*Année philologique* à partir de 1931. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, elle enseigna à l'Université de Bâle puis rejoignit Paris où elle fut membre du CNRS.

envisageaient d'envoyer du personnel, d'exporter des méthodes et de dégager les moyens financiers correspondants¹⁶.

Une offre similaire d'assistance à la rééducation des Allemands fut faite auprès du Gouvernement militaire britannique: apport en personnel enseignant pour tous les niveaux, de l'école primaire à l'université, et fourniture de manuels scolaires et matériel pédagogique¹⁷.

En l'état actuel des recherches, la prise de contact entre associations suisses et Gouvernement militaire américain n'est pas documentée, mais il est évident que «l'œuvre de secours» s'adressait également à la zone d'occupation américaine.

Il faut enfin souligner qu'en cet immédiat après-guerre (printemps-automne 1945), les propositions d'aide à l'Allemagne, (humanitaire ou culturelle), froissaient encore une grande partie de l'opinion publique suisse. Le consul de France à Bâle, en novembre 1945, informa l'ambassadeur de France, Henri Hoppenot, que les œuvres de secours à l'Allemagne devaient mener un travail important de sensibilisation pour s'assurer l'appui de la population¹⁸. A la fin de l'année 1945, néanmoins, l'opinion publique s'infléchit. De nombreuses collectes furent organisées en faveur des enfants allemands, et l'*Arbeiter-Zeitung* de Schaffhouse écrivit que «le confédéré [avait] retrouvé son cœur allemand»¹⁹.

Le rôle de la Suisse dans les premiers plans de rééducation du peuple allemand conçus par les Alliés (1944 / début 1945)

Les Occidentaux ne furent pas tout à fait pris de court par les propositions helvétiques. En effet, au cours même de la guerre, alors qu'ils élaboraient chacun leurs premiers plans de rééducation des Allemands, ils avaient soupesé les avantages et les inconvénients d'une contribution suisse et plus précisément suisse allemande. Les cantons germanophones de la Confédération représentaient les seuls «territoires germaniques» à avoir échappé à l'emprise nationale-socialiste. En théorie, ils constituaient donc un vivier de futurs «rééducateurs» (notamment des enseignants) à envoyer en mission en Allemagne et les ouvrages édités

16 MAE/Colmar, CCFA Pol IVc3a p. 49, lettre de Schmittlein à Laffon, 11 août 1945.

17 Public Record Office [désormais PRO/Londres], FO 1050/1303, lettre de Riddy, directeur de l'Education Branch, au War Office, «Offers from the Swiss to assist in German re-education», 28 novembre 1945.

18 MAE/Paris, Z 1944/49, Suisse, n° 30, lettre du 19 novembre 1945. Le consul rappelait dans ce même courrier les résultats d'une enquête du journal bâlois *National-Zeitung*: «La plupart de ses lecteurs expriment l'avis que l'Allemagne ne doit pas inspirer la même pitié que les pays qu'elle a maintenus durant plusieurs années dans l'oppression.»

19 MAE/Paris, Z 1944/49, Suisse, n° 21, lettre du consul de France à Bâle, 26 novembre 1945 et, dans le volume n° 30, lettre du 10 décembre 1945 du consul de France à Bâle.

en Suisse allemande (notamment les manuels scolaires) pouvaient remplacer rapidement les manuels allemands édités sous le régime hitlérien.

Les Britanniques et les Américains prirent très tôt position face à ces possibilités. Dès janvier 1944, le «War Cabinet» londonien estima: «In general, the new text-books (...) must be prepared by Germans in Germany (...). Text-books produced by foreigners, and still more by German emigrés, are not likely, except in special cases, to be accepted permanently in Germany.» Mais le mémorandum précisait aussitôt que la possibilité de recourir aux manuels suisses dans les écoles allemandes devait être examinée par le «Political Warfare Executive»²⁰. Cinq mois plus tard, le «Political Intelligence Department» du Foreign Office insistait sur la nécessité de trouver des expédients pour combler le manque de manuels scolaires une fois la dénazification accomplie. La distribution d'ouvrages suisses destinés aux germanophones était alors explicitement présentée comme un palliatif, mais on lit peu après dans le rapport: «It also appears unlikely that Swiss text-books will turn out to be at all suitable for use in Germany.»²¹ En juin 1944, les Britanniques choisirent clairement, à titre d'expédient, de recourir à la réédition de manuels datant de la République de Weimar. La diffusion d'ouvrages suisses n'était plus mentionnée²². Au sujet des enseignants, le mémorandum britannique de janvier 1944 estimait qu'il ne faudrait imposer aucun éducateur étranger aux Allemands²³. Le 30 mars 1944, lors d'une réunion tenue au Foreign Office, la position britannique fut encore précisée: «There would be considerable pressure from voluntary educational and charitable bodies to send non-Germans to Germany for purposes of re-education. This, it was felt, must be resisted in the early stages, and only encouraged and permitted in the later stages to the extent that there might be found to exist in Germany a genuine demand for their services.»²⁴

Le point de vue américain sur un éventuel apport suisse était très voisin de celui des Britanniques, ce qui n'est guère surprenant puisque des spécialistes des deux pays tentèrent d'élaborer une politique commune en matière de rééducation. Les premiers plans conçus par les Améri-

20 PRO/Londres, FO 371/39093, «The re-education of Germany», War Cabinet, Ministerial Committee on Armistice Terms and Civil Administration, Memorandum by the Minister of State, 27 janvier 1944, secret.

21 PRO/Londres, FO 371/39094, «A report on preliminary work and proposals for future procedure submitted by the political intelligence Department of the Foreign Office, 10 mai 1944, secret.

22 PRO/Londres, FO 371/39095, «The re-education of Germany», 15 juin 1944, secret.

23 PRO/Londres, FO 371/39093, «The re-education of Germany», War Cabinet, Ministerial Committee on Armistice Terms and Civil Administration, Memorandum by the Minister of State, 27 janvier 1944, secret.

24 PRO/Londres, FO 371/39093, «Record of meeting held at the Foreign Office to consider the re-education of Germany», 30 mars 1944, secret.

cains prévoyaient de confier la rééducation aux Allemands eux-mêmes. Aussi refusaient-ils de leur imposer des enseignants étrangers. De surcroît, ils estimaient que: «the difficulty of securing a sufficient quantity of German speaking foreign teachers, even Swiss, was so great as to make this suggestion impracticable»²⁵. En ce qui concerne les manuels scolaires ils optèrent également pour la réédition de manuels allemands antérieurs à 1933²⁶.

La «Commission de rééducation du peuple allemand» qui fut mise en place en mars 1945 au sein du Ministère français des Affaires étrangères, témoigna, dès sa création, d'une attention marquée pour le rôle que la Suisse pouvait jouer dans ce processus. Fouques-Duparc, initiateur de cette commission, était essentiellement préoccupé par la révision des manuels scolaires. Il envisageait comme mesures d'urgence de recourir à d'anciens manuels allemands (antérieurs à 1933) et de distribuer des ouvrages étrangers. Il fit explicitement référence aux manuels suisses et autrichiens²⁷.

Au total, il s'avère que les Alliés occidentaux, sans méconnaître les atouts de la Suisse, n'avaient guère pensé recourir à ses services pour la future rééducation des Allemands. Seuls les Français avaient envisagé d'utiliser les manuels scolaires, mais ils ne discutèrent pas la possibilité de faire appel à des enseignants suisses-allemands.

Ces réflexions – théoriques – conditionnèrent-elles les réponses des Alliés aux propositions suisses de l'été 1945? Ou bien la pratique de l'occupation et les premières expériences en matière de rééducation conduisirent-elles les trois Occidentaux à réviser leurs positions initiales au sujet de l'apport helvétique?

Les réactions des Alliés occidentaux face à l'offre suisse d'assistance (été / automne 1945)

Les Britanniques, fidèles en cela à leur position initiale, réaffirmèrent, en novembre 1945, que les temps n'étaient pas mûrs pour employer des enseignants suisses dans les écoles et les universités allemandes. Le directeur de l'«Education Branch» estimait qu'il ne pourrait en être autrement avant le printemps 1946. En revanche l'envoi de manuels scolaires et de matériel pédagogique suisses était accepté «avec reconnaissance».

25 Cf. «Memorandum on the background of Education and Religion Affairs Sections», OMGUS 5/307-1/16, Bundesarchiv, Coblenz.

26 »It was decided to look for textbooks written and published in Germany by Germans and consequently free from foreign propaganda», Ibid.

27 MAE/Paris, NU/OI [série: Nations Unies/organisations internationales] 1943/52, p. 94, note pour le Ministre, 31 mars 1945.

Si l'offre en personnel avait été déclinée parce qu'il n'y avait «no immediate overall shortage of teachers in the British Zone», l'envoi d'ouvrages permettait de faire face, dans l'urgence, au manque de livres ou manuels allemands utilisables²⁸.

Les autorités américaines adoptèrent une attitude intransigeante. Elles refusèrent toute aide suisse, à commencer par le secours humanitaire (vivres, médicaments, etc.)²⁹. En février 1946, elles annoncèrent qu'elles autorisaient l'aide à la population de leur zone, à condition que les organisations étrangères – et donc helvétiques – fussent dessaisies de la distribution³⁰. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les propositions d'aide éducative aient été ignorées.

L'accueil des propositions suisses par le Gouvernement militaire français est plus abondamment documenté. Schmittlein nota que les associations qui l'avaient abordé étaient «désireuses de tenter une expérience proprement helvétique et de participer à la rééducation du peuple allemand». Méfiant, Schmittlein estima que les engagements individuels d'enseignants pouvaient être acceptés, mais il mit en garde contre une expérience structurée suisse en zone française d'occupation: «Je n'estime pas possible en effet d'abandonner une parcelle de notre autorité à des ressortissants étrangers, pour des raisons de principe d'abord, et aussi parce que la présence suisse en Allemagne nous amènerait inévitablement des complications de tous ordres: avec nos Alliés et surtout avec l'URSS qui n'a même pas de rapports diplomatiques avec la Suisse³¹, avec les Allemands ensuite qui soupçonnent leurs voisins de nourrir des revendications sur le territoire de Lörrach, avec notre propre administration enfin qui verrait peu à peu les établissements suisses s'élever en concurrents, sinon en adversaires des nôtres. J'ajouterai encore que l'idéologie suisse ne me paraît pas toujours du meilleur aloi. La présence parmi les associations intéressées, du Comité d'aide à l'Allemagne, est

28 PRO/Londres, FO 1050/1303, lettre de Riddy, au War Office, «Offers from the Swiss to assist in German re-education», 28 novembre 1945.

29 MAE/Paris, Z 1944/49, Suisse, n° 30, lettres n° 1287 et 1294 du consul de France à Bâle, datées du 27 décembre 1945. Un rapport émanant du service d'information du «Don suisse», retrace, entre autres, l'action menée en faveur de l'Allemagne. Il cite la liste des villes où furent organisés, en accord avec les occupants, des secours en faveur de l'enfance. La totalité de ces localités se situaient dans les zones française et britannique. MAE/Paris, Z 1944/49, Suisse, n° 30, «Le travail du Don suisse», 19 février 1946.

30 L'Eglise évangélique de Bâle, qui était en l'occurrence l'organisation suisse concernée, préféra renoncer à venir en aide à la ville de Pforzheim que de ne pas assurer elle-même la distribution. Elle décida alors de parrainer une ville de zone britannique. MAE/Paris, Z 1944/49, Suisse, n° 30, lettre de Hoppenot à Bidault, 27 février 1946.

31 Au moment où Schmittlein traçait ces lignes, des négociations étaient en cours entre Suisses et Soviétiques au sujet de la reprise des relations diplomatiques. Le Gouvernement français joua le rôle d'intermédiaire dans ces pourparlers, MAE/Paris, Z 1944/49, Suisse, n° 20, note secrète non signée du 11 juillet 1945.

assez significative à cet égard.»³² La lettre que Schmittlein adressa à Laffon, administrateur général de la zone française, atteste également de la lucidité voire du cynisme du directeur de l'Éducation publique: «Il y a évidemment derrière ces projets suisses l'arrière-pensée de résorber une partie du chômage intellectuel devenu très important par suite de la démobilisation des troupes fédérales. L'intérêt suisse, en l'espèce, coïncide avec le nôtre, puisque nous avons un besoin urgent de personnel enseignant.» Schmittlein, surtout, ne perdait jamais de vue l'intérêt de la France: «Nous pourrions aussi accepter les dons de livres, manuels scolaires ou autres (...) Il conviendrait cependant, je pense, de prévenir les donateurs que nous avons l'intention d'éditer nous-mêmes des manuels et que cette acceptation ne doit pas être interprétée comme un engagement de notre part à utiliser des livres suisses pour l'enseignement au-delà de cette année scolaire.»³³ Malgré ces réserves, l'occupant français fut, parmi les trois Occidentaux, celui qui accepta le plus largement l'aide helvétique sous ses deux aspects: ressources humaines et matérielles.

II. L'évolution de l'aide suisse aux Universités allemandes dans les zones occidentales d'occupation³⁴

D'août 1945 à l'été 1946, la contribution suisse à la rééducation des Allemands resta très limitée, en raison même de l'accueil timide que les Alliés lui avaient réservé, et elle n'affecta guère l'université. Le Gouvernement militaire français, à l'automne 1945, se préoccupa essentiellement des conditions de réédition de manuels scolaires suisses. Il négocia avec le Gouvernement cantonal de Bâle un retraitage d'éditions précédentes, sans droits d'auteur et avec autorisation d'apporter quelques modifications³⁵. On ne trouve pas trace, encore, de dons d'ouvrages universitaires ou de «missions» d'enseignants suisses dans les zones occidentales. Les contacts s'intensifièrent cependant au début de l'été suivant, une fois encore à l'initiative d'associations suisses. Celles-ci s'étaient structurées et avaient coordonné leurs projets. Ainsi, l'«akademische Nachkriegshilfe der Universität Basel», présidée par le profes-

32 MAE/Colmar, CCFA Pol IVc3a p. 49, lettre de Schmittlein à Laffon, 11 août 1945.

33 Ibid.

34 En février 1946, avant même la reprise officielle des relations diplomatiques, le «Don suisse» reçut des Russes l'autorisation d'étendre son action à la zone d'occupation soviétique (MAE/Paris, Z 1944/49, Suisse, n° 30, lettre de Hoppenot du 22 février 1946). Il s'agissait d'une aide humanitaire.

35 MAE/Colmar, CCFA CIII 4a p. 200, lettre de Laffon à Koenig, 28 août 1945, et lettre du 10 octobre 1945 de Hoppenot à Tarbé de Saint-Hardouin, annonçant l'accord du Département de l'Instruction publique du canton de Bâle.

seur de théologie Ernst Staehelin³⁶, et le «Studentenhilfswerk der Europa-Union», dirigé par Hans Bauer, avaient constitué une «Arbeitsgemeinschaft zur Hilfe für die bedürftige akademische Jugend»³⁷. Son délégué, Adalbert Frey, s'adressa alors une nouvelle fois au Gouvernement militaire français et lui présenta deux projets³⁸. La Bibliothèque universitaire de Bâle envisageait d'offrir à l'Université de Fribourg 1500 thèses de doctorat suisses récemment éditées, afin de compléter les fonds allemands. Le second projet proposait de renouer avec une tradition ancienne, la «*Markgräfler Aktion*», qui consistait à organiser un échange d'étudiants entre Bâle et Fribourg³⁹. En raison des difficultés pratiques liées à l'occupation (contrôle des transferts frontaliers notamment), Bâle devait impérativement préparer cette action en accord avec le Gouvernement militaire. A la différence des premières propositions de secours de l'été 1945, les Suisses suggéraient désormais d'accueillir des étudiants allemands. Le gouverneur militaire, le général Koenig, donna immédiatement son accord pour l'envoi d'ouvrages suisses à l'Université badoise et décida d'examiner la seconde proposition, beaucoup plus audacieuse⁴⁰. Dès février 1947, le deuxième projet fut adopté: plus de 100 étudiants fribourgeois, renouvelés chaque semestre par moitié, pourraient étudier à Bâle⁴¹. Le séjour à Bâle, pour les heureux élus, ne devait pas excéder deux semestres, afin d'assurer le renouvellement des étudiants et d'offrir cette opportunité à un plus grand nombre de jeunes gens. La sélection de ces étudiants, originaires du Bade-sud, était effectuée par une commission composée des recteurs de Bâle et de Fribourg (les professeurs Portmann et von Dietze respectivement) et d'un professeur de chacune des deux universités (Ernst Staehelin pour Bâle et Clemens Bauer pour Fribourg) et présidée par le curateur français de l'Université fribourgeoise, Jacques Lacant. Les dossiers des candidats

36 Cette association voulait également permettre à des étudiants français, polonais, tchécoslovaques et hongrois de suivre des cours à l'Université de Bâle. MAE/Paris, Z 1944/49, Suisse, n° 30, lettre du consul de France à Bâle à Hoppenot, 31 octobre 1946.

37 «Nachbarliche Hilfe der Universität Basel», article de la *Basler National-Zeitung* du 7/8 septembre 1946. Une copie de l'article est conservée dans les archives françaises: MAE/Colmar, CCFA Pol IVc3a p. 49.

38 MAE/Colmar, CCFA Pol IVc3a p. 49, lettre de Koenig à Hoppenot, signée Navarre, «venue dans notre zone de M. A. Frey», 6 juillet 1946.

39 «Nachbarliche Hilfe der Universität Basel», article de la *Basler National-Zeitung* du 7/8 septembre 1946.

40 MAE/Colmar, CCFA Pol IVc3a p. 49, lettre de Koenig à Hoppenot, 6 juillet 1946, et «Nachbarliche Hilfe der Universität Basel», article de la *Basler National-Zeitung* du 7/8 septembre 1946. A son retour en Suisse, Frey déclara que «les divers services français de Baden-Baden appréciaient beaucoup les efforts déployés à Bâle en faveur de la jeunesse allemande», MAE/Paris, Z 1944/49, Suisse, n° 21, lettre du consul de France à Bâle à Hoppenot, 21 octobre 1946.

41 MAE/Colmar, AC 180 (1), rapport de Jacques Lacant, officier d'éducation auprès de l'Université de Fribourg, 29 novembre 1949.

étaient examinés en fonction d'un critère politique (afin d'écarter les jeunes gens ayant eu des postes à responsabilité dans le Parti national-socialiste ou ses organisations de jeunesse) et des résultats universitaires des étudiants. Les étudiants déjà avancés dans leur cursus étaient prioritaires, à l'exception des jeunes gens désirant s'inscrire en faculté de théologie protestante, autorisés à commencer leurs études à Bâle puisque seule la théologie catholique était enseignée à Fribourg-en-Brissgau⁴². Tous les étudiants dont le dossier avait été retenu par la Commission étaient convoqués devant un représentant du Gouvernement militaire (en général Jacques Lacant ou son adjoint Paul Falkenburger). Lors de cet entretien complémentaire, les *Fragebogen* étaient à nouveau examinés de très près. Il s'avéra, dans quelques cas rares, que des étudiants avaient falsifié les «questionnaires». Ces jeunes gens furent aussitôt exclus de la «*Markgräfler Aktion*» et interdits d'immatriculation dans les universités allemandes⁴³. Si l'entretien se révélait positif, l'étudiant sélectionné recevait alors du Gouvernement militaire français une «*Grenzgängerkarte*» l'autorisant à se rendre quotidiennement de Lörrach à Bâle. Se posait alors la question de l'hébergement pour tous ceux qui n'habitaient pas à proximité de la frontière. Le Gouvernement militaire décida de transformer un hôtel de Lörrach, qu'il avait précédemment réquisitionné, en foyer pour les étudiants de la *Markgräfler Aktion*. Une quarantaine de jeunes gens pouvaient y être hébergés et les frais de fonctionnement du foyer étaient très largement couverts par le «*Verein zur Förderung der Markgräfler Studenten*». Le succès de la *Markgräfler Aktion* fut considérable auprès des étudiants fribourgeois. Face à la demande, le quota des cent bénéficiaires fut bientôt dépassé: 120 étudiants participèrent à ce programme en 1948 et 165 en 1949. A partir de cette année-là, un certain nombre d'étudiants de Fribourg, payant eux-mêmes leurs frais d'études, furent acceptés à Bâle en marge de la *Markgräfler Aktion*. Au total, de 1947 à 1950, 1032 étudiants allemands séjournèrent un temps à l'Université de Bâle⁴⁴. Lacant commenta ainsi les résultats de cette entreprise: «contact permanent avec la Suisse démocratique, amélioration de la vie matérielle de ces jeunes

42 «Ansprache des Rektors der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg, Herrn Professor Dr. Wolfgang Jäger, zur Erinnerung an die *Markgräfler Aktion*», discours prononcé à l'Université de Bâle le 11 octobre 1996, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la *Markgräfler Aktion*.

43 Entretien de l'auteur avec Jacques Lacant, avril 1997.

44 «Ansprache des Rektors der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg, Herrn Professor Dr. Wolfgang Jäger, zur Erinnerung an die *Markgräfler Aktion*», discours prononcé à l'Université de Bâle le 11 octobre 1996.

gens, décongestionnement de l'Université de Fribourg»⁴⁵. En fait, les liens étroits avec la Suisse permettaient au Gouvernement militaire français de parvenir à l'un de ses objectifs: briser l'isolement des universités allemandes et faciliter la démocratisation par cette ouverture sur le monde extérieur⁴⁶, et ce à une époque où les universités et l'opinion publique françaises n'étaient pas mûres pour recevoir des étudiants allemands⁴⁷. Il n'est pas exclu que le terme «démocratique», employé par Lacant, n'ait fait référence à l'ancrage de l'Allemagne à l'Ouest, au moment où s'approfondissait la coupure du monde en deux blocs antagonistes. En novembre 1949, Lacant conclut ainsi l'un de ses rapports: «L'Université de Fribourg, par sa position géographique et grâce à l'esprit qui s'y développe doit, de plus en plus, dans l'avenir, constituer l'un des relais culturels entre la France et l'Allemagne, la Suisse et l'Allemagne.»⁴⁸ Au total, l'envoi de professeurs suisses en Allemagne constituait l'aspect le moins développé de l'aide helvétique, par rapport aux propositions initiales. Il y eut néanmoins des contacts (plusieurs professeurs de la Confédération tinrent des conférences à Fribourg⁴⁹) et même des «échanges» (von Dietze, titulaire d'une chaire de droit à Fribourg, fut invité à intervenir à Bâle⁵⁰).

En revanche, l'Université de Heidelberg, en zone américaine, entretenait des contacts étroits avec l'un des universitaires bâlois, d'origine allemande, le professeur d'économie Edgar Salin⁵¹. Celui-ci, après avoir refusé une chaire à Heidelberg, accepta d'y dispenser régulièrement son enseignement, du semestre d'été 1946 au semestre d'été 1947⁵². Une

45 MAE/Colmar, Bade, p. 4109, note de Lacant à l'attention du gouverneur, Pène, 11 octobre 1947. Dès juillet 1946, le consul de France à Bâle avait fait allusion à la pénurie de denrées alimentaires dont souffraient les étudiants allemands, MAE/Paris, Z 1944/49, Suisse, n° 30, lettre du 8 juillet 1946, adressée à Hoppenot.

46 Dans sa conférence du 21 avril 1947 à Fribourg, Jacques Lacant parla de «fenêtre ouverte» et affirma au sujet de la *Markgräfler Aktion*: «Le contact vivant est plus efficace, j'en suis sûr, pour la compréhension et pour la paix, que les meilleurs arguments de la plus belle éloquence», texte de la conférence publiée sous forme de brochure, Imprimerie Nationale, Fribourg, s.d.

47 «M. Péchoux [officier d'éducation français, Conseil de Contrôle, Berlin] said that food problem and also French public opinion had so far made it difficult to send German students to France. The French authorities were however in favour of permitting German students to go to other countries. Some Swiss universities had offered bursaries (...)», in: Bundesarchiv/Coblence, OMGUS, 5/299-3/6, «Minutes of meeting of education control officers (university) from the American, French, Soviet and British Zones of Germany, held in Berlin on 28th January, 1948».

48 MAE/Colmar, AC 180 (1), rapport de Lacant, 29 novembre 1949.

49 MAE/Colmar, Bade p. 4109, rapport mensuel sur l'Université de Fribourg, signé Hagenmüller, 2 juillet 1949.

50 MAE/Paris, Z 1944/49, Suisse, n° 21, lettre du consul de France à Bâle, 16 mai 1949.

51 Né à Francfort-sur-le-Main en 1892, Salin fut nommé professeur de sciences politiques et sociales à Bâle, en 1927.

52 Universitätsarchiv Heidelberg, B1015/6, lettre du recteur Kunkel à Karsten (membre de l'Education Branch du Gouvernement militaire américain), 30 décembre 1947.

telle initiative, qui requérait certes l'aval du Gouvernement militaire américain, résultait en fait d'une coopération directe entre universités allemande et suisse et reposait sur les liens qui avaient été tissés par le passé. En effet, Salin avait été chargé de cours à Heidelberg avant d'y être nommé professeur en 1927. Il avait alors côtoyé Max et Alfred Weber, Karl Jaspers, etc.⁵³ ... C'est à un économiste que l'Université de Heidelberg fit appel alors que la «sixième faculté», celle des sciences économiques et sociales, venait d'être dissoute en raison de sa compromission avec le régime nazi. Il fallait donc relever tout ce pan de l'enseignement et cette reconstruction avait été confiée par le Gouvernement militaire à Alfred Weber⁵⁴. Edgar Salin, à la fin de son «séjour» à Heidelberg remit un rapport, intitulé «der Aufbau der deutschen Universitäten». Ce rapport, assez pessimiste, estimait qu'on assistait à une remise en place de l'ancien système plutôt qu'à un renouvellement de l'université allemande. Il dénonçait la moyenne d'âge très élevée du corps professoral, la dénazification insuffisante, conséquence de la précipitation des Alliés à rouvrir rapidement le plus grand nombre possible d'établissements d'enseignement supérieur, et mettait en garde contre l'état d'esprit des étudiants, manifestant un nationalisme croissant. Enfin, Salin insistait sur tout ce que la Suisse pouvait apporter aux Alliés en matière de rééducation des Allemands:

«In jedem Falle wird es auf Jahre hinaus von grösserer Wichtigkeit sein, dass von der Schweiz als dem einzigen intakten deutschsprechenden Lande aus Gelehrte und Studenten in wachsender Zahl nach Deutschland geschickt werden (...) [Es] wird am ehesten noch auf den aus der Schweiz Kommenden gehört, weil man ihm nicht von vornherein Propagandaabsichten unterschiebt und weil man bei ihm eine wirkliche Kenntnis der europäischen Probleme und im Rahmen der europäischen Aspekte auch einen Sinn für die deutsche Not voraussetzt. (...) Ferner ist unerlässlich, dass das Schweizer Buch in grösserem Umfange als bisher nach Deutschland gelangt.»

Salin considérait que l'aide intellectuelle («geistige Hilfsbereitschaft») de la Suisse était au moins aussi importante que le secours matériel accordé jusque-là. Enfin, il soulignait qu'Edward Hartshorne, l'un des principaux officiers d'éducation américains et le meilleur connaisseur

53 Ostrogorsky Georg: «Edgar Salin und die Anfänge eines Byzantinisten», dans ANTIAΩPON, *Edgar Salin zum 70 Geburtstag*, von Beckerath Erwin (von), Popitz Heinrich, Siebeck Hans Georg, Zimmermann Harry W. (éds), Tübingen, Paul Siebeck Verlag, 1962, p. 91.

54 «Die Universität war und ist ihm [Salin] für seine große Hilfsbereitschaft, mit der er in einem Augenblick einsprang, in dem das Fach der Nationalökonomie in Heidelberg nicht ausreichend vertreten war, zu großem Dank verpflichtet», UA/Heidelberg, B1015/7, lettre de Kunkel au Kultusminister, 28 janvier 1948. Pour la dissolution de la «Staats- und Wirtschaftswissenschaftlichen Fakultät», cf. UA/Heidelberg, B1580/3, lettre d'Alfred Weber à Regenbogen, doyen de la faculté des lettres et rapport du recteur Bauer au président du Landesbezirk de Mannheim-Heidelberg, 7 septembre 1945.

des universités allemandes⁵⁵, avait personnellement compris tout l'intérêt d'un apport suisse dans la rééducation des Allemands, et il le comparait en cela à l'occupant français⁵⁶. Cette «coopération» entre les Universités de Bâle et de Heidelberg ne fut pas tout à fait à sens unique. Ainsi faut-il rappeler qu'en 1948, le philosophe Jaspers accepta une nomination à Bâle⁵⁷. Ceci illustre, une fois encore, que les contacts de l'immédiat après-guerre reposaient largement sur les liens tissés antérieurement et sur les réseaux de solidarité qui s'étaient forgés avec certains professeurs victimes du III^e Reich. Jaspers, congédié par le Reich en 1937, s'était déjà vu proposer une chaire à Bâle en 1940, mais le régime avait alors interdit sa sortie du territoire⁵⁸.

L'Université de Bâle avait également accueilli le célèbre théologien Karl Barth, citoyen suisse et enseignant à Bonn. Il avait été expulsé de sa chaire, en 1935, après avoir refusé de prêter serment au Führer. L'Université de Bonn tenta de le «récupérer», mais Barth accepta seulement de revenir donner une série de conférences⁵⁹. Ce contact entre les deux cités rhénanes, initié par les Allemands, ne fut que ponctuel, personnel et par conséquent resta marginal. Il s'inscrit dans les actes de réparation que l'Université de Bonn, avec l'accord du Gouvernement militaire britannique, adressa aux anciens membres du corps enseignant victimes du III^e Reich⁶⁰.

L'occupant britannique, d'abord circonspect face à toute participation helvétique à la rééducation des Allemands, changea d'attitude à l'automne 1946. Le «Zonal Educational Advisory Committee» fit savoir qu'il adhérerait entièrement à l'idée d'employer des enseignants suisses dans la zone «not merely because it offers the possibility of reducing, even though only slightly, the very high number of pupils to each teacher throughout the Zone, but also because the Swiss teachers, if carefully chosen, could exercise a powerful influence for good on their German

55 E. Y. Hartshorne était professeur de sociologie à Harvard University. Il avait séjourné un an en Allemagne, en 1935/36 comme boursier du «social science research Council» et avait soutenu, en 1937, un doctorat sur «les universités allemandes et le national-socialisme».

56 BA/Coblence, OMGUS, 5/298-3/32, «Der Aufbau der deutschen Universitäten (Bericht über Eindrücke der Jahre 1946 un 1947)», Edgard Salin, non daté (le rapport date très vraisemblablement de la fin de l'année 1947).

57 UA/Heidelberg, PA 460 (dossier Jaspers), lettre de Regenbogen du 15 janvier 1948.

58 UA/Heidelberg, PA 460 (dossier Jaspers), lettre de Jaspers à Regenbogen, doyen de la faculté des lettres, exposant les motifs de son choix en faveur d'une chaire à Bâle. En 1947, Jaspers avait déjà tenu plusieurs conférences à l'Université de Bâle sur la question de la «foi philosophique», MAE/Paris, Z 1944/49, Suisse, n° 21, lettre du consul de France à Bâle, 11 juillet 1947.

59 UA/Bonn, dossier WA [Wiederaufbau] 25, «Rückführungsangelegenheiten».

60 UA/Bonn, WA 8, lettre de Walker (officier du Gouvernement militaire britannique) à Koenen, recteur de l'Université de Bonn, 13 décembre 1945.

colleagues in the schools»⁶¹. Il s'agissait donc davantage de rééducation des «éducateurs» que d'éducation des enfants! Cette aide restait toutefois limitée au secteur scolaire et la coopération en matière universitaire n'était pas mentionnée. Il semble qu'elle soit restée quasi inexistante jusqu'à l'été 1947⁶². En mai 1947, Beckhoff, officier d'éducation à Cologne, fut invité à donner un certain nombre de conférences sur «la situation des universités et des étudiants allemands» à Berne et à Zurich. Il nota dans son rapport l'intérêt considérable des Suisses pour les questions d'enseignement supérieur en Allemagne. Les recteurs des trois universités de Zurich (université et «université technique») et de Berne proposèrent d'accueillir des étudiants allemands en Suisse et d'envoyer temporairement des universitaires suisses en Allemagne. Beckhoff commenta: «[It] was a true, healthy democracy willing and desirous of doing its part in the restoration of peaceful conditions and good will in Europe and the world. Their eagerness to go beyond their own borders into Germany to see for themselves should be welcomed and furthered and every assistance should be given them to travel in and around the British Zone, for the Swiss can give us much help, materially and spiritually in our Education tasks in Germany.»⁶³ L'officier d'éducation britannique eut également un entretien avec Philippe Etter, alors Président de la Confédération, qui l'assura de son soutien aux «missions» d'enseignants suisses dans les universités allemandes⁶⁴. Bien que les questions culturelles et universitaires n'aient pas été du ressort de la Confédération⁶⁵, l'approbation fédérale représentait un élément important, d'autant plus que le Président était un des pères de la «politique culturelle» suisse. En 1938, alors conseiller fédéral, il avait lui-même établi les bases de ce qui devait devenir la «communauté de travail» puis la «fondation» Pro Helvetia⁶⁶. Durant la guerre, l'objectif avait été d'assurer la «défense spirituelle du pays» face à la propagande allemande et italienne⁶⁷.

61 PRO, Londres, FO 1051/69, lettre de Brownjohn, «Assistance by Swiss teachers in German education», 13 novembre 1946.

62 Ainsi le Gouvernement militaire britannique refusa-t-il à des universitaires allemands l'autorisation de se rendre en Suisse. Le romaniste Ernst Robert Curtius, de l'Université de Bonn, en fit l'expérience. Cf. MAE/Paris, Z 1944/49, Suisse, n° 21, lettre d'Arnal, chargé du consulat de France à Düsseldorf, à Tarbé de Saint-Hardouin, 29 juillet 1947.

63 PRO, Londres, FO 945/265, rapport de Beckhoff à l'«Education Branch» du Gouvernement militaire de Rhénanie du Nord-Westphalie à Düsseldorf, 27 mai 1947.

64 Ibid.

65 Ruffieux Roland: «La culture...», art. cit., pp. 136–137.

66 Etter rédigea le message du 9 décembre 1938 du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale. Il s'agissait de préserver et diffuser le patrimoine spirituel suisse. Cf. Salis Jean R. (de): *La Suisse diverse et paradoxale*, Editions de la Baconnière, Neuchâtel, 1971, pp. 116–117, et Ruffieux Roland: «La culture...», art. cit., p. 138.

67 En cas de guerre ou de crise internationale, la situation de «double allégeance» des Suisses n'était plus tenable: «D'une part, tout ce qui touchait la vie de l'esprit conduisait les Suisses à

Mais, en mars 1945, Etter affirmait qu'il fallait désormais «sortir de la position spirituelle et culturelle du Réduit»⁶⁸. Ces coopérations intellectuelles et universitaires germano-suissees devaient donc permettre aux deux parties de briser leur isolement. La visite de Beckhoff à Berne et à Zurich semble avoir porté ses fruits. Elle préluda à un assouplissement du contrôle britannique sur les relations germano-suissees⁶⁹ et permit d'initier de véritables liens: trois étudiants zurichois et trois bernois furent invités à participer aux cours d'été (1947) de l'Université de Cologne⁷⁰ et, dès la fin mai, Bonn fut autorisée à envoyer deux étudiants pour un an à l'Université de Berne⁷¹. Sans doute l'établissement de ces contacts entre Britanniques et Suisses n'est-il pas étranger au choix du Gouvernement militaire dans la composition de la mission qui devait effectuer, en 1948, la grande expertise des universités allemandes. Formée d'Allemands, elle devait comprendre un Britannique, Lord Lindsay, professeur à Oxford, et un ressortissant d'un pays neutre. Les services d'éducation britanniques proposèrent à l'historien suisse Jean Rudolf von Salis, professeur à la Technische Hochschule de Zurich, d'être ce représentant des neutres, et en l'occurrence de la Suisse⁷². Von Salis accepta, considérant la présence d'un représentant helvétique comme une «garantie de liberté» pour la commission d'études⁷³. Aucune influence «suisse» n'a toutefois été décelée dans le rapport final⁷⁴. On manque encore d'informations plus «politiques» éclairant le choix d'un Helvète et non d'un neutre d'une autre nationalité. Les raisons linguistiques, la proximité géographique mais surtout le poids de la Suisse au sein des pays neutres durent peser dans la décision⁷⁵. Notons enfin que von Salis,

maintenir des liens étroits avec les cultures-mères de leurs communautés linguistiques [il s'agit des cultures germanique, française et italienne]. Le souci de l'unité exigeait, au contraire, d'en limiter les effets politiques quand ceux-ci risquaient de devenir trop centrifuges», Ruffieux Rolland: «La culture...», art. cit., pp. 136-137.

68 Cité par Salis Jean R. (de): *La Suisse...*, op. cit., p. 117.

69 Arnal signala à Tarbé de Saint-Hardouin que le ministre-président de Rhénanie du Nord-Westphalie, Arnold, venait de se rendre à Berne pour le vernissage d'une exposition de peinture rhénane. Ce déplacement suivait de peu un voyage d'Adenauer en Suisse. Arnal commenta: «Le Gouvernement militaire britannique vient d'apporter des assouplissements considérables à l'octroi des visas de sortie vers la Suisse (...) La tolérance dont fait preuve désormais le Gouvernement militaire entre dans le cadre de la politique d'adoucissement destinée à faire oublier les aggravations de la situation économique et alimentaire», MAE/Paris, Z 1944/49, Suisse, n° 21, lettre du 29 juillet 1947.

70 Ibid.

71 UA/Bonn, Senatsprotokolle, séance du 22 mai 1947.

72 PRO/Londres FO 1050/1204, réponse de Salis à Creighton, adjoint à l'«educational Adviser», 23 février 1948.

73 Cf. Salis Jean R. (de): *Grenzüberschreitungen. Ein Lebensbericht, zweiter Teil*, Zurich, 1978, p. 316.

74 «Gutachten zur Hochschulreform», manuscrit dactylographié, MAE/Colmar, AC 96 (35).

75 David Phillips écrit dans son doctorat: «The choice of Professor von Salis, who had wide contacts in Europe, was well known through his wartime broadcasts and was equally at home in

comme la plupart des universitaires suisses qui s'engagèrent en faveur de l'aide aux universités de l'ancien Reich, avait accompli une partie de ses études supérieures dans les établissements allemands⁷⁶.

C'est avec réserve que les Alliés occidentaux accueillirent les premières propositions suisses de secours à l'Allemagne. Les Américains les refusèrent catégoriquement. Les Britanniques, acceptant l'«aide humanitaire», déclinèrent l'offre de participer à la rééducation des Allemands. Les Français, en revanche, acceptèrent partiellement cette proposition par intérêt matériel, éducatif et financier. Les Occidentaux, en général, se gardèrent de commenter les motivations politiques implicites qui sous-tendaient les propositions suisses. Toutefois, le rappel, par l'Université de Bâle, de la concomitance du secours proposé aux établissements de Strasbourg et de Fribourg ressemble à une justification. Il fallait convaincre les occupants de l'impartialité de la contribution helvétique. La neutralité suisse imposait que cette aide fût offerte à tous les étudiants et universités en détresse, quel qu'ait été leur camp dans le conflit. La prudence des réactions alliées et la modestie de l'aide acceptée au cours de la première année témoignent d'une certaine méfiance à l'égard de la Suisse, malgré les efforts de la Confédération pour assumer son rôle dans la communauté internationale. La situation changea à partir de l'été 1946. Peu à peu s'instaura une véritable coopération, entre Suisses et Occidentaux d'une part, Suisses et Allemands d'autre part. Cette évolution correspond à celle qui peut être observée dans les relations entre les trois Occidentaux et les universités allemandes. Il est indéniable que, dans le contexte de la guerre froide naissante, les Alliés comprirent tout l'intérêt de resserrer les liens entre leurs populations occupées et un pays certes neutre, mais démocratique et défendant les valeurs de l'Occident. L'apport suisse fut néanmoins inégalement réparti selon les régions. La zone britannique, géographiquement la plus éloignée de la Confédération, n'entretint, en matière éducative, que des contacts lâches avec la Suisse. La zone américaine, à l'exception notable de Heidelberg, ne profita que modestement de l'apport suisse. En revanche les liens furent plus nombreux avec la zone française, notam-

French and German speaking countries, was inspired», *The british and university reform policy in Germany, 1945–1949. A study with particular reference to the Gutachten zur Hochschulreform of 1948* (Thesis submitted for the degree of doctor of philosophy of the University of Oxford, 1983, vol. 1, p. 250 – thèse dactylographiée).

⁷⁶ Salis était professeur à Zurich depuis 1935. Il avait auparavant étudié l'histoire, la philologie et les sciences politiques dans les universités de Montpellier, Berne, Berlin et Paris. Salin, Allemand d'origine, avait fréquenté les universités de Munich, Berlin et Heidelberg. Staehelin avait étudié à Bâle, mais aussi à Göttingen, Berlin et Marburg. V. Wagner avait mené ses études d'économie à Bâle, Berlin et Kiel.

ment avec Fribourg comme en témoigne la *Markgräfler Aktion*. Il s'agit donc d'une coopération frontalière, reposant sur l'appartenance à un espace culturel commun (la Suisse alémanique aida tout particulièrement le Pays de Bade), sur des traditions d'échanges, ou encore sur les liens professionnels et personnels tissés entre universitaires allemands et suisses. La densité variable de la coopération entre la Suisse et les occupants occidentaux s'explique également par la relation que chacun des trois Alliés entretenait avec sa zone. Ainsi, la Grande-Bretagne, afin de briser l'isolement intellectuel des Allemands, encouragea-t-elle les échanges directs et réciproques entre universités allemandes et britanniques. Les Américains, sans avoir eux-mêmes beaucoup de contacts avec la Confédération – comme les Britanniques, ils préféraient les échanges directs –, tolérèrent et encouragèrent les liens entre Bâle et Heidelberg. Le Gouvernement français, enfin, obligé de tenir compte de son opinion publique, n'était guère en mesure d'accueillir chez lui des étudiants et enseignants d'outre-Rhin. Aussi la participation suisse à l'action éducative en Allemagne lui permit-elle d'ouvrir les universités de sa zone au monde extérieur.